Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260708-2026_44-DE

| Côtes d'Armor | DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL<br>De la Commune de Grâce-Uzel |
|---|---|
| | SÉANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026 |

Date de la convocation : 1er/07/2026
Date d'affichage : 1er/07/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le huit du mois de juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

**Étaient présents :** M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.
**Absent excusé :** M. Damien MANGONNEAUX donne pouvoir à K.BOUVET.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

## 2026-44 TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

Il est proposé la revalorisation du tarif de cantine, à compter de la rentrée 2026. Le Conseil Municipal propose, compte tenu du taux d'inflation actuel, une augmentation de 2.60 % :

- Nouveau tarif Cantine : 3.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Pour extrait conforme

**Le Maire,**
**M. François HINDRÉ,**

**La Secrétaire,**
**Stéphanie LE MÉE,**